CROATIAN PARLIAMENT

Croatian Presidency of the Council of the European Union
PARLIAMENTARY DIMENSION

European Parliament

Zagreb, 16 janvier 2020

Cher(e)s collègues,

En s'appuyant sur les propositions présentées par le Parlement européen lors de la réunion de la troïka au cours de la précédente Conférence interparlementaire (CIP) pour la PESC/PSDC qui s'est tenue le 3 septembre 2019 à Helsinki, la présidence croate s'est employée à explorer les possibilités pour renforcer davantage le potentiel de la CIP-PESC/PSDC.

Afin de rendre la conférence plus dynamique et d'accroitre sa valeur ajoutée, la présidence croate a décidé **d'introduire à l'ordre du jour un débat *ad hoc* sur une question prioritaire relevant du domaine de la PESC/PSDC (« débat d'urgent »)**. Cette initiative permettra au programme de mieux répondre aux évolutions actuelles et donnera aux délégations la possibilité de participer davantage à l'élaboration de l'ordre du jour.

Pour atteindre cet objectif, **la présidence croate invite les délégations à soumettre des propositions concrètes pour le thème de ce débat *ad hoc* sur une question prioritaire dans le cadre de la PESC/PSDC, au plus tard deux jours avant la conférence**. Chaque délégation ne peut proposer qu'un seul thème. La proposition doit être faite au nom de l'ensemble de la délégation. La proposition doit être accompagnée d'une brève motivation (300 mots au maximum), exposant les raisons et la portée du débat.

Lors de leur réunion du 3 mars 2020, la troïka présidentielle et le Parlement européen discuteront des propositions reçues. La troïka examinera les propositions et éventuellement soumettra sa recommandation à l'attention des chefs de délégation. **Les propositions seront soumises au vote lors de la réunion des chefs de délégation**, qui se tiendra immédiatement après la réunion de la troïka présidentielle et du Parlement européen.

Aucun intervenant extérieur ne sera invité au débat, ce qui permettra un échange plus direct entre les membres du Parlement. Le débat débutera par une brève introduction du représentant de la délégation qui a proposé le thème choisi. Le temps de parole sera réparti selon le principe du « premier arrivé, premier servi ». La présidence préparera une déclaration distincte résumant les résultats du débat.

Nous vous prions d'agréer, cher(e)s collègues, l'expression de nos cordiales salutations.

Dr Miro KOVAČ
Président de la commission des affaires étrangères du Parlement croate

Igor DRAGOVAN
Président de la commission de la défense du Parlement croate

David MCALLISTER
Président de la commission des affaires étrangères du Parlement européen